

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEdT)

Bassin de vie d'Availles Limouzine, L'Isle Jourdain et Usson du Poitou

BILAN-ÉVALUATION 2019-2022 ET PERSPECTIVES 2022-2025

Le mercredi est à intégrer au PEdT pour la labellisation d'un plan mercredi

Imprimé téléchargeable en version word en cliquant sur ce lien : <https://www.ac-poitiers.fr/minihome/pole-jeunesse-sdjes-de-la-vienne-123533>

Ce document est un guide pour accompagner les communes dans la démarche de bilan-évaluation et perspectives d'évolution des PEdT. Il s'adresse aux communes dont le projet éducatif territorial arrive à son terme début juillet 2022 et qui souhaitent le renouvellement à partir de septembre 2022.

Document à adresser par voie postale ou courriel à :

Document à adresser par voie postale ou courriel à :
Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
4 rue Micheline Ostermeyer – CS 50564 86020 POITIERS CEDEX
pel-sdjes86@ac-poitiers.fr
au plus tard le mercredi 1er juin 2021

1 - Informations générales

Collectivité territoriale porteur du projet et accompagnement :

Collectivité	Référent	Fonction	Coordonnées du référent	Représentant légal	Coordonnées de la collectivité
Collectivité impliquée : accueil du lundi au vendredi sur 5 jours et commune d'accueil du mercredi après-midi					
Availles Limouzine	Barbara LIARAS	Conseillère Municipale	06 22 90 27 60 barbara.liaras@wanadoo.fr	Liliane CHABAUTY maire	Mairie, 86460 AVAILLES LIMOZINE 05 49 48 50 16 contact@availles-limouzine.fr
Collectivités impliquées : accueil du lundi au vendredi sur 5 jours					
Adriers	Yasmine DAVID Laetitia PASQUET	2 ^{ème} Adjoint Animatrice	06 74 30 20 38 boisseau.yasmine@orange.fr 05 49 48 73 63 daniel.laetitiapasquet@orange.fr	Thierry ROLLE- MILAGUET maire	Mairie, 86430 ADRIERS 05 49 48 73 06 contact@adriers.fr
L'Isle Jourdain	Gaëlle JOLLIVE	Adjointe	0670414391 Pitchounes1985@hotmail.fr	Véronique WUYTS maire	Mairie, 86150 L'ISLE JOURDAIN 05 49 48 70 54 isle-jourdain.mairie@orange.fr
Mauprévoir	Catherine VIGNAUD	Adjointe	06 80 31 94 33 alainvignaud@sfr.fr	Jean-Michel FAROUX maire	Mairie, 86460 MAUPREVOIR 05 49 87 52 12 contact@mauprevoir.fr
Collectivité impliquée : accueil du lundi au vendredi sur 4 jours					
Usson du Poitou	Brigitte LOUIS	Adjointe	06 89 95 84 45 brigitte.louis1950@gmail.com	Michel JARASSIER maire	Mairie, 86350 USSON 0549595017 mairie.ussondupoitou@wanadoo.fr
Accompagnement à l'élaboration du PEdT et accueil du mercredi après midi					
MJC Champ Libre	Didier CARJAT	Directeur	06 70 29 35 44 direction@mjc-champlibre.fr	Jean Marie VAQUIER	Grand rue du Pont, 86150 L'Isle Jourdain 05 49 48 94 00

Nom des écoles (publiques et privées) concernées par le PEdT (quelles que soient les actions mises en œuvre : ateliers, TAP/NAP, accueils périscolaires...)

PEdT 2019-2022 : Ecoles d'Adriers, Availles Limouzine et Mauprévoir, école publique de L'Isle Jourdain et enfants de l'école de Le Vigeant

PEdT 2022-2025 : Ecoles d'Adriers, Availles Limouzine, L'Isle Jourdain, Mauprévoir, école publique d'Usson du Poitou et enfants de l'école de Le Vigeant

2 - Constats d'ordre général sur le PEdT

Pouvez-vous citer :

- 2 ou 3 points de satisfaction ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs :

Les réunions entre professionnelles sont demandées par les animatrices, que ce soit pour partager des problématiques éducatives ou échanger des idées d'activités

- 2 ou 3 points d'insatisfaction ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs :

L'impossibilité de se réunir régulièrement à des heures « classiques »

- Quel a été l'impact de la situation sanitaire pour la mise en œuvre du projet ?

La situation sanitaire n'a pas été un obstacle pour les animatrices de suivre les objectifs du PEdT, seules les instances de gouvernance n'ont pu se dérouler comme prévu.

3 - Valeurs éducatives partagées par les différents acteurs

« Les actions et activités proposées doivent permettre de répondre aux besoins identifiés du public visé et aux **grandes priorités communes aux différents partenaires en matière d'éducation** ».

« Les valeurs éducatives qui président à la mise en œuvre des actions et activités doivent être définies et explicitées conjointement par les partenaires en préalable à la réflexion sur les activités ».

« Ces valeurs fondent le « vivre ensemble » et doivent prendre en compte les dimensions de lutte contre les inégalités et les discriminations ainsi que les situations de difficulté ou d'échec scolaire » (article L551-1 du code de l'éducation).

❶ Rappelez les valeurs retenues (2/3)

-
-
-

❷ Sont-elles partagées par l'ensemble des acteurs éducatifs ? Oui : Non :

Si oui, comment avez-vous procédé et quels ont été les leviers ?

Date	Groupe de travail	Ordre du jour
Jeudi 7 avril 22	Equipe éducative MJC Champ Libre 3 Animatrices et le directeur	Bilan des actions mises en place par la MJC sur le temps périscolaire à L'Isle Jourdain et le mercredi à Availles Limouzine
Vendredi 15 avril	Comité technique Mme le Maire et 1 conseillère municipale Animatrices : 1 mairie et 1 MJC Directeur MJC	Bilan des actions mises en place sur le temps périscolaire et le mercredi à Availles Préparation réunion du 19 mai Définition de 4 axes
Jeudi 19 mai 2022	Comité de pilotage 1 parent, 2 animatrices communales, 3 animatrices MJC et 1 élue communale Animation : directeur MJC En raison de la faible participation à cette réunion, il a été décidé de proposer une relecture du projet pour observations et ajouts aux enseignantes et aux élus.	A partir de 4 axes prédéfinis, les participants ont élaboré des objectifs et exemples d'action à mettre en place. Ce temps était organisé sous forme de travail collaboratif dit World Café.

❸ Envisagez-vous de les reformuler ou d'en définir de nouvelles pour les prochaines années ?

❹ Que pensez-vous mettre en place pour qu'elles soient partagées ?

4 - Concertation - Pilotage

❶ Comment les différents acteurs éducatifs ont-ils été impliqués dans l'élaboration et le suivi du PEdT ?

Acteurs du PEdT *	Participation à l'Instance de pilotage	Participation au conseil d'école	Participation à d'autres instances (précisez)	Autres modes** d'implication (précisez)	Évolutions prévues
Enfants	Non	Non			
Élu(s)	Oui	Oui	Participation au CA de la MJC		
Parent(s)	Oui	Oui	Non		
Enseignant(s)	Oui	Oui			
Coordonnateur	-	-			
Personnel(s) périscolaire(s)	Oui	Non			
Association(s)	Oui	Non			
Bénévole(s)	Non	Non			
Autres					

*Préciser le nombre pour chacun des acteurs **Réunions publiques, conseil d'enfants...

⇒ Quelles sont les éventuelles difficultés lorsque certains acteurs ne participent pas ?

❷ Quelle a été l'activité des instances de pilotage (nombre de rencontres, contenu, taux de participation des différents acteurs, les avancées permises...) ?

Modalités de pilotage prévues

Nom	Fonction	Membres	Fréquence
Comité de pilotage	Elaboration du projet Garant du projet Suivi du projet Bilan – Evaluation	Communes : Elus et animatrices Ecoles : Enseignants MJC Champ Libre : Elus, animatrices et directeur	Annuelle
Comité technique	Animation du projet	Animatrices du périscolaire des 5 communes	Annuelle
Accompagnement	Accompagnement à l'élaboration du projet, rédaction et mise en forme du document administratif	MJC Champ Libre : directeur	Renouvellement du PEdT

Renouvelé en juin 2019 avec des acteurs impliqués et motivés, seulement 2 instances ont été mises en place pendant la période 2019-2022 :

Dates	Instances (comité)	Acteurs présents	Sujets abordés
Programmé en mars 2020	Technique	0 animatrice	<i>Aucune autre réunion d'échange de pratique entre les animatrices n'a été programmée par la suite à cause de la situation sanitaire</i>
6 octobre 2020 L'Isle Jourdain	Pilotage	4 élus communaux, 1 élu associatif, 6 animatrices communales et associatives	Présentation du PEdT aux nouveaux élus A partir des objectifs, ateliers collectifs sur les animations réalisées et à mettre en place

5 - Objectifs du PEdT

❶ Sont-ils connus et partagés par l'ensemble des acteurs du PEdT ? **Oui** **Non**
 (Enseignants, parents, intervenants, élus, partenaires associatifs...)

⇒ Si oui, comment avez-vous procédé et quels ont été les leviers ?

Les parents, enseignants, intervenants (partenaires associatifs) et élus ont été associés à son élaboration.

⇒ Si non, quels ont été les freins ?

❷ Veuillez remplir le tableau des objectifs en **annexe 1** sur leur niveau d'atteinte et les perspectives envisagées (poursuite, reformulation, nouveaux objectifs).

6 - Modalités d'organisation des différents temps

Type d'accueil		Nombre d'enfants de moins de 6 ans			Nombre d'enfants de plus de 6 ans			Structure organisatrice
		matin	midi	soir	matin	midi	soir	
Accueil de loisirs périscolaire déclaré SDJES**	Availles Limouzine	45		55	45		55	Commune d'Availles
	L'Isle Jourdain Cumul 2019-2022	58	24	73	65	67	109	MJC Champ Libre
Accueil de loisirs périscolaire du mercredi cumul 2019-2022				31			47	
Ateliers de pratiques (culturelles, artistiques, sportives, scientifiques...) Adriers		5	16	10	5	19	25	Mairie Adriers
Mauprévoir & Usson		Pas d'activités mises en place						
Autres modes d'accueil le mercredi		NA	NA	NA	NA	NA	NA	

❸ L'organisation que vous avez mise en place est-elle satisfaisante dans l'intérêt des enfants (rythmes, besoins) ?

⇒ Si oui quels sont les points positifs ? Si non, expliquez pourquoi.

Les échanges entre les acteurs sont constructifs au quotidien, toutefois harmoniser les temps scolaires et périscolaires reste un défi :

- 2 projets pédagogiques distincts élaborés par 2 équipes différentes soumis à des réglementations parfois divergentes provenant d'un même ministère...
- Réunir fréquemment tous les acteurs le soir après 19h. Heureusement la volonté des directrices d'école et d'Accueil de Loisirs permet quelques rencontres régulières.
- L'éloignement géographique entre les communes. L'idée était d'organiser des réunions dans chacune des communes impliquées or cela signifie des déplacements importants pour tout le monde : 20 minutes de trajet aller.

⇒ Des ajustements ont-ils été faits par rapport au projet initial ? Si oui précisez pourquoi et lesquels :

⇒ Des évolutions sont-elles envisagées à partir de septembre 2022 ?

Si oui précisez lesquelles, si non pourquoi ?

Si les communes et la Communauté de Communes le souhaitent, un PEdT pour chaque commune pourrait être élaboré avec deux instances d'échange « inter PEdT »

- Une avec tous les acteurs : enseignants, animatrices, élus
- Une d'échange de pratique entre les animatrices afin d'éviter leur isolement : les équipes d'encadrements sont souvent réduites à 2 voire 1 seule personne

③ Si vous avez un accueil de loisirs périscolaire déclaré au SDJES :

⇒ Avez-vous recours au taux d'encadrement assoupli ?

Matin Midi Soir après la classe Temps TAP

Mercredi matin Mercredi après midi

Uniquement sur des temps d'accueil ponctuels :

- Absence d'animatrice pour maladie, formation...
- Présence d'enfants en nombre important de manière ponctuelle le matin juste avant l'entrée en classe ou le soir juste après l'école

Quels intérêts présentent le recours à ces taux assouplis pour vous ?

Eviter de solliciter une animatrice pour quelques minutes

④ Si vous n'avez pas d'accueil de loisirs périscolaire déclaré au SDJES ou si vous souhaitez étendre les périodes déclarées, l'envisagez-vous à partir de septembre 2022 ?

Oui : Non : Si oui :

Le matin le midi le soir après la classe sur les TAP

Le mercredi matin le mercredi après midi

Si non, quels sont les éventuels freins ?

(Prendre contact avec le SDJES, service des accueils collectifs de mineurs : 05 17 84 04 14, acm-bafa-sdjes86@ac-poitiers.fr, ou une fédération d'éducation populaire, pour vous informer et vous accompagner dans cette démarche).

7 - Actions et activités mises en place au regard des objectifs

(Joindre en annexe tous documents complémentaires : plannings...)

Rappel des attendus : proposer et organiser des temps et des actions pour permettre une plus grande disponibilité de l'enfant (temps de restauration suffisant, organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et permettre divers modes de fonctionnement : petits groupes ou grands groupes, activités libres ou encadrées... et veiller à proposer une offre diversifiée respectant les rythmes de l'enfant (besoins de repos, de temps calmes ou d'activités...). Éviter la suractivité.

① Les actions et activités proposées ont-elles pris en compte l'équilibre de la journée et les besoins des enfants ?

⇒ Si oui précisez en quoi ; si non, expliquez pourquoi.

Les rythmes des enfants sont observés lors de la mise en place des animations, toutefois nous sommes confrontés à quelques freins :

- Disponibilités des salles et notamment du gymnase
- Disponibilités des intervenants

② Les actions et activités proposées ont-elles contribué à développer certaines de ces thématiques ? (cocher les cases concernées et précisez) :

Thématiques		Actions, projets mis en place	Perspectives pour le prochain PEdT
Citoyenneté, égalité, laïcité	<input checked="" type="checkbox"/>	Travail sur les règles de vie Animation avec le CIDFF autour des relations hommes femmes Echanges avec résidents maisons de retraite Initiation au chant signe Nettoyage de la nature	Reconduction d'actions similaires
Éducation à l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	Nettoyage de la nature	Reconduction d'actions similaires
Sport pour tous	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités sportives, tennis	Reconduction d'actions similaires
Valeurs du sport	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités sportives	Reconduction d'actions similaires
Éducation à la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage de règles d'hygiène, atelier pâtisserie Activités sportives	Reconduction d'actions similaires
Usage éclairé des médias et du numérique	<input type="checkbox"/>		Envisagé
Éducation artistique, culturelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Eveil musical, dessin, danse...	Reconduction d'actions similaires
Éducation scientifique	<input checked="" type="checkbox"/>	Ateliers scientifiques	Reconduction d'actions similaires
Autre (préciser) rencontre de professionnels	<input type="checkbox"/>	Atelier pâtisserie avec un restaurateur, chant signe avec compagnie artistique	Reconduction d'actions similaires

③ Les actions et activités mises en place pour les maternelles ont-elles fait l'objet d'une réflexion et de modalités spécifiques ?

⇒ Si oui précisez ; si non, pourquoi ?

Les animatrices s'adaptent aux besoins et capacités des enfants

⇒ Quelles sont les éventuelles évolutions envisagées à partir de septembre 2022 ?

④ Les actions et activités ont-elles été menées en lien avec les équipes enseignantes et en cohérence avec les projets d'écoles (*projets partagés, charte d'engagements réciproques, modalités d'organisation des temps de transition, domaines de compétences...*) ?

Si oui de quelle manière ? Si non quels sont les freins ?

Oui, puisque les enseignants participent aux instances comme le comité de pilotage et les réunions locales organisées dans et par école.

Aucune transmission des projets Accueil périscolaire et d'école sont réalisées entre les directions de chaque établissement.

⑤ Les transferts de responsabilité et les liaisons entre les temps scolaires et les temps périscolaires ont-ils été satisfaisants ? **Oui** : **Non** :

Si oui :

Adriers	L'animatrice est aussi l'ATSEM
Availles Limouzine	Des animatrices sont aussi ATSEM sur le temps scolaire
L'Isle Jourdain publique	Animatrices, enseignantes et agents communaux prennent le temps d'échanger avec ensemble chaque fois que c'est nécessaire. Si besoin cela peut amener à des rendez-vous plus conséquents. Ainsi le mardi 30 aout 2022, une rencontre de 2 heures a été improvisée le matin pour l'après-midi afin de fixer les modalités d'organisation dans les nouveaux bâtiments
Mauprévoir	L'animatrice est aussi l'ATSEM
Usson du Poitou	L'animatrice est aussi l'ATSEM

- Des outils ont-ils été mis en place (règlements communs, charte d'engagements réciproques) ? Précisez lesquels, par qui et comment vous avez procédé.

Le règlement appliqué à l'Accueil de Loisirs du lundi au vendredi d'Availles est celui de l'école.

- Quels sont les points positifs ?

⇒ Si non, est-ce que cela vous semble utile et envisageable de le faire ?

Concernant l'Accueil du mercredi, cela nous paraît bien fastidieux car il faudrait tenir compte des projets et règlements des écoles d'Adriers, Availles, Mauprévoir et L'Isle Jourdain pour être parfaitement cohérent

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées ?

Un seul projet et une seule direction pour le temps scolaire et périscolaire

⑥ Le mode d'inscription aux activités :

⇒ A-t-il été satisfaisant ? **Oui** : **Non** :

Si non, pourquoi ?

⇒ Quelle a été la place des enfants ?

	oui/non	Observations, précisions
Les enfants peuvent choisir leur activité	Oui	
Les enfants disposent de temps libres ou d'activités « non dirigées »	Oui	sur les temps informels voir planning sur les temps formels d'activité
Les envies et avis des enfants sont pris en compte	Oui	

⇒ Des ajustements ont ils été nécessaires ? Si oui, précisez :

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées à partir de septembre 2022 ?

7 Accessibilité aux activités :

Dans le cas où les activités sont payantes, quelle est la participation financière demandée aux familles ?

Nom des établissements	Organisateur	
Adriers	Commune	Gratuit
Availles Limouzine	Commune	Quotient familial, voir annexe
L'Isle Jourdain publique	MJC	Quotient familial, voir annexe
Mauprévoir	Commune	Gratuit
Usson du Poitou	Commune	

⇒ Avez-vous mis en place des mesures pour faciliter la participation de chaque enfant ?

Oui : Non :

Si oui, expliquez ce qui a été fait :

Les enfants sont sollicités pour proposer des activités

Lors du choix des activités, des enfants peuvent décider de ne rien faire

Si non, quels sont les freins ?

⇒ Des mesures ont-elles été mises en place pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap ?

Oui : Non :

Si oui, lesquelles ?

Adriers = rampe d'accès,

L'Isle Jourdain = reconstruction d'un nouveau bâtiment accueillant l'école et les Accueils de Loisirs

Si non, quels sont les freins (concertation temps scolaire/temps périscolaire, qualification des encadrants, aspect financier, adaptation des locaux...) ?

Aucune situation ne s'est présentée sur la période 2019-2022

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées à partir de septembre 2022 ?

8 La mise en œuvre des actions et activités périscolaires a-t-elle posé des difficultés ?

Oui : Non :

Si oui, de quels ordres ? (organisationnel, matériel, règlementaire, pédagogique,...)

⇒ Quelles sont les pistes d'améliorations envisagées ?

9 Quelle est la proportion d'enfants qui a été concernée par les actions et activités éducatives périscolaires : Année scolaire 2021-2022

Nom des établissements		Total maternelle		Total élémentaire	
		Scolarisés	Participants	Scolarisés	Participants
Adriers	Lundi au vendredi	16	15	19	19
	Mercredi après midi		-		-
Availles Limouzine	Lundi au vendredi	42	20	54	26
	Mercredi après midi		6		3
L'Isle Jourdain	Lundi au vendredi	31	20	49	21
	Mercredi après midi		1		5
Mauprévoir	Lundi au vendredi	12	8	10	7
	Mercredi après midi		-		-
Ecole Publique Usson du Poitou	Lundi au vendredi	29	10	25	6
Mercredi après-midi uniquement Ecoles extérieures : Adriers, L'Isle Jourdain privé, Mauprévoir, Usson du Poitou et Le Vigeant		74	2	93	4
Total		130	80	157	87

⑩ Encadrement :

⇒ Avez-vous rencontré des difficultés pour l'encadrement des activités ?

Si oui, de quelle nature ? (par rapport aux diplômés, la disponibilité des intervenants...)

Lors de chaque départ d'animatrice, les employeurs ont reçu peu de candidature et souvent sans les qualifications nécessaires, aussi même si les personnes retenues sont de qualité, le recrutement s'est plutôt fait par défaut.

⇒ Les intervenants ont-ils été associés à l'élaboration et au suivi du projet ? **Oui** **Non**

Si oui de quelle(s) manière(s) ?

Si non pourquoi ? Difficulté pour les réunir d'une part en raison de la Covid et d'autre part par manque de temps pour eux et la coordination.

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées ?

⇒ Encadrant à partir de septembre 2022

Remplir le tableau en annexe 2 en indiquant les acteurs responsables de la mise en œuvre des temps périscolaires et des activités proposées dans le cadre du PEdT (à décliner selon les activités ; si nécessaire, agrandir le tableau ou le joindre en document annexe).

8 - Évaluation

L'évaluation a été conduite par :	Ont participé à l'évaluation :
Un.e élu.e <input checked="" type="checkbox"/>	Les familles <input checked="" type="checkbox"/>
Le coordonnateur <input type="checkbox"/>	Les enfants <input type="checkbox"/>
Le comité de pilotage PEdT <input type="checkbox"/>	Les élus <input checked="" type="checkbox"/>
Une commission spécifique <input type="checkbox"/>	Les enseignants <input checked="" type="checkbox"/>
Autre - précisez : la MJC a accompagné le processus d'évaluation <input checked="" type="checkbox"/>	Les intervenants, animateurs périscolaires de la collectivité <input checked="" type="checkbox"/>
	Les intervenants, animateurs périscolaires associatifs <input checked="" type="checkbox"/>
	Le(s) directeur(s) des accueils périscolaires <input checked="" type="checkbox"/>
	Autre - précisez <input type="checkbox"/>

⇒ Décrire la démarche, les étapes, et les outils que vous avez utilisés :

[Voir au début du document](#)

⇒ Quelles sont les évolutions envisagées pour le prochain PEdT ?

9 - Formation

① Des formations ont-elles été suivies par les personnels communaux et intervenants des PEdT ?

⇒ Qualifiantes (BAFA, BAFD, BPJEPS, Certificat de Qualification Professionnelle Périscolaire...)?

Oui : **Non** :

Si oui, précisez lesquelles et le nombre de personnes concernées :

BPJEPS LTP 2 animatrices ont été qualifiées sur la période

1 animatrice est entrée en formation et a quitté celle-ci et la structure

CAP AEPE 1 animatrice a été qualifiée sur la période

SST 2 animatrices ont été qualifiées sur la période

SST = Sauveteur Secouriste du Travail

⇒ Non qualifiantes (CNFPT, DDCS (SDJES*), autres...)? **Oui** : **Non** :

Si oui, précisez lesquelles et le nombre de personnes concernées : 3

Animatrice MJC : Accueil des publics en situation de handicap Proposition d'Uniformation

② Pouvez-vous faire part des besoins de formations qualifiantes et/ou non qualifiantes pour le coordonnateur, les encadrants, les élus en charge de l'enfance - jeunesse ?

10 - Durée du PEdT envisagée (3 ans maximum)

1 an : 2 ans : 3 ans :

11 - Signataire(s) du projet

(La collectivité à laquelle peuvent être associés les représentants des différents acteurs) :

Collectivité	Représentant légal	Coordonnées de la collectivité
Collectivité impliquée : accueil du lundi au vendredi sur 5 jours et commune d'accueil du mercredi après-midi		
Availles Limouzine	Liliane CHABAUTY maire	Mairie, 86460 AVAILLES LIMOUZINE 05 49 48 50 16 contact@availles-limouzine.fr
Collectivités impliquées : accueil du lundi au vendredi sur 5 jours		
Adriers	Thierry ROLLE-MILAGUET maire	Mairie, 86430 ADRIERS 05 49 48 73 06 contact@adriers.fr
L'Isle Jourdain	Véronique WUYTS maire	Mairie, 86150 L'ISLE JOURDAIN 05 49 48 70 54 isle-jourdain.mairie@orange.fr
Mauprévoir	Jean-Michel FAROUX maire	Mairie, 86460 MAUPREVOIR 05 49 87 52 12 contact@mauprevoir.fr
Collectivité impliquée : accueil du lundi au vendredi sur 4 jours		
Usson du Poitou	Michel JARASSIER maire	Mairie, 86350 USSON 0549595017 mairie.ussondupoitou@wanadoo.fr
Accompagnement à l'élaboration du PEdT et accueil du mercredi après midi		
MJC Champ Libre	Jean Marie VAQUIER	Grand rue du Pont, 86150 L'Isle Jourdain 05 49 48 94 00

ANNEXE 1.1
Grille d'évaluation des objectifs du PEDT 2019-2022

Donner aux enfants les moyens de réussir dans leur vie de citoyen

Objectifs	Sous objectifs	Actions réalisées	Indicateurs	2019	2020	2021
Permettre d'être acteur dans la société	Favoriser les initiatives	<i>Opération de nettoyage de la nature</i>	Nombre de projets accompagnés	2	2	1
	Faciliter le vivre ensemble, coopérer, s'entraider, patienter, s'exprimer	<i>Participation à la Semaine du Gout, ateliers avec un pâtissier</i> <i>Echange avec EHPAD/Foyer Logement en présentiel (hors Covid) ou avec cartes/dessins (périodes Covid)</i>	Nombre et durée des rencontres avec des personnes de tous âges, associations... Nombre de participations	6	1	16
		<i>Visites régulières dans les bibliothèques</i>	Nombre d'animations sur le thème Acquisition de compétences en anglais	36	40	55
		<i>Activités sportives, manuelles, d'éveil musical</i> <i>Animations en anglais avec anglophones</i>		216	180	180
		<i>Découverte du patrimoine communal et des services publics (pompiers, mairies...)</i>		20 = oui	20 = oui	20 = oui 1
<i>Règles de vie élaborées collectivement</i>	Nombre d'instances participatives créées	16	11	16		
Eveiller, ouvrir au monde	Permettre la découverte et la pratique d'activités artistiques, culturelles, sportives, ludiques et scientifiques	<i>Atelier scientifique Fête de la Science et hors FdS</i> <i>Activités sportives, ludiques, arts plastiques (sculpture), scientifique (système solaire), images animées (zootrope) danse, relaxation, chant signe</i> <i>Création de fiches activités individuel pour que les enfants puissent jouer seul (période Covid)</i> <i>Participation à la Semaine de la Petite Enfance</i> • <i>Activités découverte des sens</i> <i>Ateliers bricolage</i>	Nombre d'animations Nombre de disciplines pratiquées Nombre d'échanges	216 20 multiples	180 20 multiples	288 20 multiples
		Favoriser le plaisir de lire	<i>Visites régulières dans les bibliothèques hors Covid</i> <i>Visite des personnels des bibliothèques avec des livres dans les APS en période Covid</i>	Nombre visites dans/avec les bibliothèques Nombre d'enfants inscrits dans les bibliothèques à la suite de visites dans les bibliothèques	36 10	40 8
	<i>Lire et raconter des histoires aux enfants</i>		Nombre et fréquence d'utilisation des coins lectures en AL			20
	Sensibiliser à la découverte et à la protection de l'environnement	<i>Opérations de nettoyage de la nature</i> <i>Création de Sculptures avec objets recyclés</i>	Nombre d'actions/projets sur la thématique Qualité des initiatives des enfants (ex : sensibilité des enfants à l'environnement, ils ne jettent plus, ils ont le réflexe de ramasser, recycler, trier...)	3 Non	11 Oui +	11 Oui ++
			<i>Sensibilisation au tri</i>	Personnes qui rapportent des objets à recycler	Oui	Oui
		<i>Jardin, observation des insectes</i> <i>Rencontre avec un apiculteur</i> <i>Création d'un espace jardin</i>	Est-ce que les enfants ont acquis des compétences en botanique, faune...	Oui	Oui	
		<i>Trouver, ramasser des éléments dans la nature et créer des formes de type Land Art</i>		Oui	Oui	Oui

Objectifs	Sous objectifs	Actions réalisées	Indicateurs	2019	2020	2021
Favoriser le lien inter-générationnel	Faire participer les parents dans certaines actions	<i>Ateliers scientifiques Fête de la Science réalisés à l'extérieur de l'AL pour accueillir les parents</i>	Nombre d'actions communes	1	1	1
		<i>Atelier pâtisserie avec un parent pâtissier</i>	Nombre de parents associés	15	3	5
		<i>Séance sportive de fin cycle avec parents</i>				
		<i>Echange avec EHPAD/Foyer Logement en présentiel (hors Covid) ou avec cartes/dessins (périodes Covid)</i>	Nombre et durée des rencontres avec des personnes de tous âges, associations	10	0	16
			Nombre d'animations sur le thème			16
Favoriser l'accès à tous		<i>Participation à la Fête de la Science</i>		2	2	2
		<i>Prendre en compte les personnes en situation de handicap</i>	Nombre d'accompagnements réalisés			
			Nombre de transports mis en place et nombre de lieux d'habitation* touché	0	46	56
Valoriser les publics		<i>Projet chante-moi ton histoire</i>	Nombre de situations favorisant la mise en valeur Nombre de goûters, nombre d'outils mis en œuvre	22	6	22
Poursuivre les actions partenariales		<i>Pâtissier, restaurant, collectif Gonzo</i>	Nombre d'actions communes	4	4	4
			Liste des moyens mutualisés			
Favoriser et accompagner le parcours de formation			Nombre d'informations diffusées	oui	oui	oui
		<i>Formation BPJEPS CAP AEPE réalisée/validée</i>	Nombre de formations réalisées	2/0	2/2	2/1
		<i>Accompagnement à la formation BAFA</i>	Nombre de jeunes formés	2	3	2
Faciliter l'apprentissage des règles de vie	Comprendre et assimiler les règles d'hygiène	<i>Apprentissage des règles de vie</i>	Evolution de l'attitude des enfants envers les autres	++	++	++
		<i>Se laver les mains, hygiène dentaire et corporelle sont devenus des automatismes avec la Covid</i>	Evolution dans les explications et l'apprentissage de l'autonomie (ex : est-ce que les enfants se lavent les mains sans que l'adulte le demande ?)	+	+++	+++
		<i>Animation avec le CIDFF autour des relations homme - femme</i>	Relation homme femme		+	++

* Lieu d'habitation = lieu où habitent les jeunes, c'est le village mais également le hameau, le quartier...

ANNEXE 1.2
Objectifs du PEDT 2022-2025
Contenu élaboré par le Comité de Pilotage du 19 mai 2022

Axes	Constats	Objectifs	Actions possibles à mettre en œuvre	Indicateurs
Vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Une difficulté à accepter la différence, qui génère des discriminations fondées sur différents facteurs (l'apparence, l'âge...) • Des insultes blessantes fréquentes • Un manque d'empathie • Une difficulté à verbaliser ses besoins, qui se traduit par des gestes ou comportements qui peuvent être violents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir exprimer ses émotions, ses besoins, apprendre à mieux les gérer – notamment la frustration • Apprendre à partager, à s'entraider • Sensibiliser au respect des différences 	<ul style="list-style-type: none"> • jeux de rôle, mises en scène, mime • jeux coopératifs • privilégier des jeux non compétitifs • mettre en œuvre des situations variées d'entraide et de partage dans les actes du quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités coopératives mises en place • Qualité des relations entre les enfants • Nombre d'incivilités, discriminations...
Eveiller, ouvrir au monde	<ul style="list-style-type: none"> • Une mauvaise connaissance de son environnement naturel et des savoirs-faire • Des horizons limités • Une curiosité spontanée qu'il s'agit d'entretenir 	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir les centres d'intérêt • Faire découvrir d'autres pratiques, des goûts... 	<ul style="list-style-type: none"> • cultiver un petit jardin, faire des plantations, visiter des jardins, maraichage, en permettant des manipulations • rendre visite à des artisans • éveil au goût • sorties bibliothèque, mettre en scène la lecture, l'accompagner, stimuler la curiosité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités différentes mises en place • Nombre de sorties réalisées • Nombre d'intervenants différents
Grandir à l'écoute de son corps	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'hygiène et de connaissances sur l'hygiène • Manque de sommeil • Mauvaise hygiène alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience des besoins physiologiques et de l'importance de l'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation à l'hygiène • informations sur le sommeil, les besoins, les rythmes, l'importance (à destination des parents) • petit déjeuner type, semaine du goût, goûter avec les familles 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants qui se lavent les mains, sont reposés...
Favoriser l'estime de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup se trouvent nuls, les parents ne sont pas toujours aidants 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'estime de soi 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les productions des enfants (inviter parents, élus à des petits concerts, expositions...) • Rituels entre enfants : se complimenter, faire une bonne action vis-à-vis d'un camarade, se valoriser soi-même 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de restitutions réalisées (spectacle, exposition, journal photos...) • Nombre d'enfants ayant confiance en soi • Nombre de prise d'initiative des enfants

ANNEXE 2

Acteurs responsables de la mise en œuvre des temps périscolaires et activités proposées dans le cadre du PEdT à partir de septembre 2022 (à décliner selon les activités ; si nécessaire, agrandissez le tableau ou le joindre en document annexe) :

Activités	Lieux de l'activité	Structure (mairie, associations)	Nom de l'intervenant	Statut (bénévole, salarié)	Qualifications, diplômes
Accueil de Loisirs périscolaire Lundi au vendredi matin, midi et soir	Salle multi activités Availles Limouzine	Mairie	Ophélie MESMIN	Salariées commune Availles	DUT Carrières Sociales
			Véronique MOREAU		BAFA
			Léonie SAVOIA		BAFD
Tennis		Club de tennis	Pascal JEAMET	Bénévole	
Eveil Musical Jeudi soir		MJC	Elisabeth BUSSAC	Salariées MJC refacturées	
Dessin Vendredi soir			Emmanuelle ZENATI		
Atelier artistiques	Maisonnée Adriers	Cré'activ et vous	Claire Verger	Indépendant	BPJEPS LTP
Atelier méditation	Ecole Adriers	Sud Vienne Médiation	Charlotte Guilbert Jauberteau	Indépendant	BAFA
Atelier percussion			Philippe Nalry	Indépendant	
Garderie		Mairie Adriers	Laëtitia Pasquet	Salariée commune	BAFA
ALSH APS	Ecole L'Isle Jourdain	MJC Champ Libre	Marie Noëlle Mironneau	Salariées MJC	BPJEPS LTP CAP AEPE
			Daphné DEVILLE		BPJEPS LTP
			Aimée HERREMAN		CAP AEPE
Garderie	Ecole Mauprévoir	Mairie	Sophie DELIQUET	Salariée commune	BAFA
Garderie	Ecole Usson	Mairie Usson	Mélanie NAIL	Salariée commune	BAFA
Mercredi après midi	Salle Multi activités Availles Limouzine	MJC	Ophélie MESMIN	Salariée commune Availles refacturée	DUT Carrières Sociales
			Aimée HERREMAN	Salariées MJC	CAP AEPE
			Marie Noëlle Mironneau		BPJEPS LTP CAP AEPE

ANNEXE 3

Accueils de loisirs périscolaires déclarés SDJES (à partir de septembre 2022)

Nom de(s) l'accueil(s) périscolaire(s)	Organisateur(s)	Lieu(x) d'implantation	Période(s) déclarée(s)**	Recours aux taux assouplis*
Ecole Availles Limouzine	Commune d'Availles Limouzine	Availles Limouzine	M, PM, S, TAP	Oui
Accueil Loisirs périscolaires et mercredi après midi	MJC Champ Libre	L'Isle Jourdain	M, S, TAP	Oui
		Availles Limouzine	Mer	Oui

**Préciser : M : matin, PM : pause méridienne, S : soir, TAP, TLT : tous les temps
Mer : mercredi

ANNEXE 4
Grille de recueil d'informations sur les activités TAP
(à compléter et à joindre au dossier)
PEdT commune d'Availles Limouzine

	Oui	Non	Observations
Détail des activités proposées			
- Activités physiques et sportives	<input type="radio"/>		
- Activités artistiques et culturelles	<input type="radio"/>		
- Activités scientifiques et techniques	<input type="radio"/>		
- Atelier de lecture écriture	<input type="radio"/>		
- Ateliers de langues	<input type="radio"/>		
- Jeux de stratégie (Échecs - Dames...)	<input type="radio"/>		
- Jeux collectifs ou en extérieurs	<input type="radio"/>		
- Citoyenneté et développement durable	<input type="radio"/>		
- Informatique		N	
- Autres activités ludiques	<input type="radio"/>		
- Aides aux leçons	<input type="radio"/>		
- Jeux calmes repos et détente	<input type="radio"/>		
Lieux dans lesquels se déroulent les activités périscolaires :			
- Locaux scolaires	<input type="radio"/>		Oui : Ecoles d'Adriers, Mauprévoir et Usson
- Autres locaux	<input type="radio"/>		Salles dédiées : Availles et L'Isle Jourdain
Les opérateurs en charge des activités périscolaires :			
- Agents territoriaux ou recrutés par les communes	<input type="radio"/>		
- Enseignants rémunérés par les municipalités ou les intercommunalités		N	
- Bénévoles	<input type="radio"/>		
- Associations avec salariées et bénévoles ?	<input type="radio"/>		Agrément (rayer la mention inutile) - Jeunesse et Éducation populaire = MJC - Ministère de l'Éducation nationale

Annexes 5 : Organisation de la journée dans les 5 communes

Annexe 5.1 : Avoilles Limouzine

		Tarifs 2022	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
					Enfants d'Availles	Enfants extérieurs**		
7h – 9h	Accueil de Loisirs périscolaire	Voir tarifs commune	Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, dessin...				Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, dessin, d'expressions...	
9h-12h	Elémentaire		Classe	Classe	Classe	A partir de 11h Transport au départ des autres écoles	Classe	Classe
12h-13h	Accueil de Loisirs périscolaire communal	Voir tarifs	Jeux libres, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives				Jeux libres, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives	
12h-13h15	Déjeuner Avec garderie	3,15€	Repas	Repas	Accueil des enfants d'Availles et arrivée des enfants des écoles extérieures Déjeuner à l'école		Repas	Repas
13h30 - 15h45	Enseignement		Classe	Classe	Accueil périscolaire MJC	13h15 - 13h45 Temps calme	Classe	Classe
15h45-16h10 *	Activité pédagogique complémentaire			APC		13h15 - 16h15 Activités ou sieste pour les petits	APC	
15h45			Goûter	Goûter		16h30 - 17h Goûter	Goûter	Goûter
16h15 17h	Activités péri éducatives	Voir tarifs commune						
17h – 18h30	Travail personnel	Voir tarifs commune	Oui en concertation avec les familles pour les enfants qui rentrent tard				Jeux libres, activités manuelles, culturelles, dessin... Accueil des parents	Oui en concertation avec les familles pour les enfants qui rentrent tard
	Animations permanentes		Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives, dessin... (APS communal)			A partir de 17h30 Transport retour	Jeux libres, lecture, activités manuelles, culturelles, d'expressions, sportives, dessin... (APS communal)	

* Les enfants inscrits aux activités péri éducatives n'auront pas d'activité pédagogique complémentaire

** enfants des écoles d'Adriers, L'Isle Jourdain, Mauprévoir, Usson et Le Vigeant

Tarifs Accueil périscolaire lundi au vendredi depuis le 1^{er} septembre 2017

QUOTIENTS FAMILIAUX	Accueil de Loisirs PERISCOLAIRE Communal		
	7 h / 9 h Unité par ¼ d'heure	½ journée avec repas = forfait 6h * tarif réservés aux allocataires CAF avec un QF < 700	17 h / 18 h 30 Unité par ¼ d'heures
Q1 < à 450	0.40 €	0.70 €	0.40 €
Q2 451 à 700	0.45 €	0.80 €	0.45 €
Q3 701 à 1050	0.50 €	0.90 €	0.50 €
Q4 > 1051	0.55 €	1.00 €	0.55 €

Tarifs Accueil périscolaire mercredi

Tarifs MJC	2021-2022		2022-2023 *	
Habitants communes de Vienne et Gartempe	½ journée avec repas		½ journée avec repas	
Tarifs par enfant	= forfait 6 heures		= forfait 6 heures	
Quotients familiaux	* tarifs réservés aux allocataires Caf avec un QF < 700€		* tarifs réservés aux allocataires Caf avec un QF < 700€	
Q1 : 0 à 450€	8	3*	9	3*
Q2 : 451 à 700€	9	4*	10	4*
Q3 : 701 à 1050€	10		11	
Q4 > 1051€	11		12	
Adhésion	5€ / enfant / an		5€ / enfant / an	

Une politique tarifaire, avec des quotients familiaux réévalués, des tarifs maintenus depuis 2006, tente de viser les familles nombreuses et d'inciter les parents à inscrire leurs enfants à la semaine.

Toutefois la MJC connaît également une hausse généralisée de ses coûts :

- Tarifs des repas livrés par ses fournisseurs
- carburants
- rémunérations des animatrices-teurs,
Principale charge liée aux activités, les salaires progressaient en moyenne de quelques pourcents, l'année 2022 connaît des hausses inédites depuis au moins 20 ans :

- augmentation du point d'indice 6.32 à 6.61€ = 4,6%,
- augmentation de l'indice de rémunération de base 257 à 260 = 1,2%,
- ancienneté +4 pts tous les 2 ans = 1,6%/2 = 0,8%,
- valorisation du Niveau de Maîtrise Professionnelle +1 à 3% soit une moyenne de 2% sur les 2 ans qui viennent soit 1% en 2022 et 1% en 2023, puis 0 en 2024 et 2025,

en conséquence le bureau propose de procéder à une hausse de 7,6%, lors de l'AG de juillet 2022, pour la saison 2022-2023.

Note (source Ministère du Travail de l'emploi et de l'Insertion) : sur un an (de mai 2021 à mai 2022), le SMIC a augmenté de 5,9%,

Annexe 5.2 : Adriers

		Tarifs 2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h50	Garderie	1€	Jeux libres, lecture, activités manuelles, dessin...				
9h-12h	Enseignement		Classe	Classe	8h30-11h30 Classe	Classe	Classe
11h30-12h30	Garderie	1€			Jeux libres		
12h-13h30	Déjeuner avec garderie	2.25€	Repas	Repas	Transport MJC ALSH vers Availles	Repas	Repas
13h30-15h45	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
15h45-16h45	Activité pédagogique complémentaire		APC				
15h45	Goûter	Fourni par la commune	Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
15h45	Car		Enfants de Mouterre/Blourde			Enfants de Mouterre/Blourde	
15h45-18h	Garderie	1€	Jeux libres	Jeux libres		Jeux libres	Jeux libres
16h-17h	Temps Activités Péri-scolaires	Gratuit		TAP		TAP	
		2 groupes : petits et grands				2 groupes : petits et grands	

Annexe 5.3 : L'Isle Jourdain

Emploi du temps journées scolaires

Maternels & CP-CE1			Elémentaires CE2 à CM2		
7h30 – 8h35	Voir tarifs	APS MJC Animations permanentes (1)	7h30 – 8h35	Voir tarifs	APS MJC Animations permanentes (1)
8h35 – 11h35		Enseignement	8h35 – 11h 50		Enseignement
11h35 – 13h	2,70€	Déjeuner avec garderie	11h50 – 11h55	0€	Récréation
13h – 13h45	0€	Récréation (Mairie)	11h55 – 12h55	2,70€	Déjeuner au collège
13h45 – 16h		Enseignement	12h55 – 14h00	0€	Récréation (Mairie)
16h – 16h30	Voir tarifs	APS MJC Animations péri éducatives (2)	14 h – 16h00		Enseignement
16h30-17h		Goûter	16h – 17h	Voir tarifs	APS MJC Animations péri éducatives (2)
17h – 18h30	Voir tarifs	APS MJC Travail personnel (3)	17h – 17h15	Voir tarifs	APS MJC Goûter (enfants inscrits départ dans les activités MJC)
		APS MJC Animations permanentes (1)	17h15 – 18h30		Travail personnel (3)
					APS MJC Animations permanentes (1)

(1) Jeux libres, jeux de société... Coins (5) lecture, déguisement, jouets... Activités manuelles, culturelles, expressions, sportives (sauf le matin)...

(2) des animations sont proposées tous les soirs par les animateurs permanents de l'Accueil de Loisirs, il est préférable que les enfants ne partent qu'en fin de séance.

(3) une aide aux leçons est possible seulement pour les enfants qui partent le plus tard et en concertation avec les familles.

Activités Pédagogiques Complémentaires	CP & CE1	CE2 à CM2
Jour	Mardi	Jeudi
Horaire	16h-16h45	16h-17h

Mercredi (horaires communs maternels et élémentaires)		
7h35 – 8h35	1€	APS Animations permanentes (1)
8h30 – 11h35		Enseignement
11h35 – 12h15	0	Garderie Municipale Transport MJC ALSH vers Avelles

Tarifs Accueil périscolaire 2022-2023

QUOTIENTS FAMILIAUX	7h30-8h30	15h30-17h	15h30-18h30
Q1 : 0 à 450	0,90 €	1,40 €	1,90 €
Q2 : 451 à 700	1,00 €	1,50 €	2,00 €
Q3 : 701 à 1050	1,10 €	1,60 €	2,10 €
Q4 > 1051	1,20 €	1,70 €	2,20 €

Annexe 5.4 : Mauprévoir

		Tarifs 2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 9h	Garderie	Gratuite	Jeux libres, lecture, activités manuelles, dessin...				
9h-12h	Enseignement		Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h-12h30	Garderie	Gratuite			Jeux libres		
12h-13h30	Déjeuner avec garderie	2,60€	Repas	Repas	Transport MJC ALSH vers Aavilles	Repas	Repas
13h30-15h30/16h	Enseignement		Classe Jusqu'à 16h	Classe Jusqu'à 15h30		Classe Jusqu'à 15h30	Classe Jusqu'à 16h
15h30-16h15	Garderie dont enfants de Pressac	Gratuite	Jeux libres	Jeux libres		Jeux libres	Jeux libres
16h15	Arrivée du bus de Pressac		Goûter	Goûter		Goûter	Goûter
16h30-18h	Garderie	Gratuite					
16h30-17h30	Temps Activités Périscolaires	Gratuit	TAP			TAP	

Annexe 5.5 : Usson du Poitou

		Tarifs 2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h20 - 8h30	Garderie	Gratuit	Jeux libres, lecture, activités manuelles, dessin...			Jeux libres, lecture, activités manuelles, dessin...	
8h30-12h	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
12h-13h45	Déjeuner avec garderie	3,20€	Repas	Repas	Transport MJC ALSH vers Aavilles	Repas	Repas
13h45-16h30	Enseignement		Classe	Classe		Classe	Classe
17h-18h30	Garderie	Gratuit	Jeux et activités libres			Jeux et activités libres	